

*Le budget—M. Harris*

● (1700)

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, la députée a beaucoup d'enthousiasme pour les chiffres, mais je voudrais savoir ce qu'elle est prête à tolérer. Je l'ai entendu dire qu'elle s'attend à une croissance économique lente et régulière. Par ailleurs, en 1987, le taux de chômage pour l'année en Colombie-Britannique était de 12 p. 100 et, comme dans sept autres provinces du Canada, ce taux était égal ou supérieur au taux de chômage que nous avons connu à l'époque de la récession entre 1981 et 1983. Depuis, le taux de chômage a baissé quelque peu par rapport à la moyenne pour 1987. Même s'il se maintenait à 10 p. 100, ce qui est peu probable, je trouve que ce taux de chômage est inacceptable en Colombie-Britannique, ma province natale, comme dans toute autre province, d'ailleurs.

La députée prétend-elle que c'est une bonne chose d'aller lentement et sûrement si le taux de croissance économique est tout juste suffisant pour empêcher le taux de chômage d'augmenter? D'après la déclaration du ministre des Finances, on s'attend à une hausse des taux de chômage en 1988 par rapport au taux enregistré en décembre. Cela m'étonne beaucoup que la députée soit à ce point insensible aux conséquences du chômage sur sa province natale, la Colombie-Britannique, qu'elle puisse affirmer que nous continuerons à tolérer un taux de chômage de 10 ou de 12 p. 100 en Colombie-Britannique.

J'ai peut-être mal compris. De toute façon, je n'ai rien entendu dans son discours qui puisse laisser entendre que le gouvernement tient à parvenir au plein emploi en Colombie-Britannique et à faire tomber le taux de chômage à peut-être 4,5 p. 100 et je n'ai pas non plus entendu le ministre des Finances nous promettre une véritable politique de plein emploi qui s'appliquera non seulement à Mississauga et au centre de Toronto, mais aussi aux provinces de l'Atlantique, au Québec, aux provinces des Prairies et à la Colombie-Britannique. La députée tient-elle au plein emploi? Dans l'affirmative, pourquoi est-elle prête à accepter un budget qui maintiendra un taux de chômage d'environ 10 p. 100 en Colombie-Britannique jusque dans les années 90?

**Mme Collins:** Monsieur le Président, je suis très heureuse de répondre à mon collègue. Il n'écoutait peut-être pas quand j'ai parlé du rapport publié récemment par l'Association des courtiers en valeurs immobilières où l'on signale que le nombre d'emplois augmentera de 2,5 p. 100 cette année. On prévoit que, sur une main-d'oeuvre active de 1,5 million, 1,3 million auront un emploi. C'est à cause des lignes de conduite adoptées par le gouvernement depuis trois ans et demi que le taux de chômage en Colombie-Britannique a baissé de 15,1 p. 100 à 10,1 p. 100. Cela représente une baisse de 5 points et c'est grâce à nos programmes et à notre politique fiscale.

En outre, comme mon collègue le sait certainement s'il écoute ce qui se passe à la Chambre, 1,2 milliard de dollars seront affectés au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'un programme spécial tendant à répondre aux besoins particuliers de l'Ouest du pays, notamment la Colombie-Britannique. J'apporte ma contribution à toutes sortes de projets extrêmement intéressants de la part du secteur privé, secteur qui attend avec impatience de pouvoir profiter de débouchés grâce à des prêts ou d'autres formes d'aide et de créer des emplois

dans le cadre de ce programme que le gouvernement met en oeuvre, afin de remédier à certains des problèmes qu'éprouvent les provinces de l'Ouest et la Colombie-Britannique. Selon moi, l'économie de la Colombie-Britannique se comporte bien, mais le taux de chômage ne baisse pas autant que dans d'autres régions du pays.

Le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest vient s'ajouter aux plus de 325 millions de dollars prévus au titre de programmes de développement économique régional offerts aux provinces dans les secteurs de l'exploitation forestière, de la petite entreprise, des sciences et de la technologie. En plus des programmes de science, de recherche et d'investissement que le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie (M. Oberle) a lancés, il faut également parler de toutes sortes de programmes, notamment ceux offerts par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard).

Je regarde la situation dans ma propre circonscription et les répercussions du programme de Planification de l'emploi qui s'adresse aux femmes qui sont sans emploi et tend à leur donner, à relativement peu de frais, les compétences et la confiance voulues pour retourner sur le marché du travail. J'ai rencontré l'autre jour une jeune femme qui avait profité de notre programme. Il s'agit d'une diplômée d'université qui était sans travail et elle est maintenant liée à un employeur et sa carrière progresse énormément grâce à certaines initiatives dans le cadre de la stratégie de Planification de l'emploi.

Il y a, ensuite, le lancement du programme en faveur des entrepreneurs qui est particulièrement avantageux pour la Colombie-Britannique. Nous profitons certes des nouveaux investissements et des emplois que ce programme amène. Les ministres sans exception prennent tous des initiatives permettant de stimuler l'économie de la Colombie-Britannique et de créer des emplois pour les habitants de la province. C'est là un bilan dont je suis fière et nous continuerons sur cette voie jusqu'à la fin de notre mandat.

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Monsieur le Président, en me préparant pour le débat de ce soir, je me suis demandé ce que les habitants de Saint-Jean-Est cherchaient dans un budget du gouvernement du Canada. J'en suis arrivé à la conclusion que les gens de ma circonscription s'attendent à y trouver deux choses: premièrement, une certaine honnêteté et deuxièmement, une certaine justice.

En entendant le ministre des Finances (M. Wilson) se vanter au sujet de la situation économique du pays depuis 1984, surtout dans deux domaines, celui des taux d'intérêt et celui des emplois, je me suis demandé pourquoi il n'admettait pas que l'amélioration dans ces deux domaines n'était pas due au gouvernement mais à des facteurs provenant de la récession qui a frappé toute l'Amérique du Nord. Si nous sommes sortis de cette récession au moment où le gouvernement conservateur a été élu, c'est par pure coïncidence. La reprise avait commencé avant 1984. La nature cyclique de l'économie veut, comme nous le savons tous, qu'au cours des périodes de récession, l'économie atteigne un plancher, puis qu'une reprise s'amorce. A Terre-Neuve, les petits enfants savent que les saisons changent, qu'il y a une marée haute et une marée basse.